



AgroParisTech Innovation  
Office français de la biodiversité  
AgroParistech

## AVIS DE VACANCE DE POSTE

<b>Catégorie hiérarchique :</b>	A
<b>Intitulé du poste :</b>	<b>Chargé.e de mission hydromorphologie et restauration des cours d'eau.</b>  <b>Mission principale : appui au transfert des connaissances du projet « Réseau de sites de démonstration pour la restauration hydromorphologique des cours d'eau ».</b>
<b>Affectation :</b>	AgroParisTech innovation – 22 Place de l'Agronomie 91120 PALAISEAU
<b>Positionnement hiérarchique :</b>	Sous l'autorité administrative d'AgroParisTech innovation Sous l'autorité fonctionnelle de la Chargée de mission recherche Restauration des milieux (OFB-DRAS), de l'Ingénieure "Restauration écologique des écosystèmes aquatiques" (OFB-DRAS) et du Responsable Mastère Spécialisé Gestion de l'eau (AgroParisTech),
<b>Résidence administrative :</b>	A définir selon possibilités : Vincennes (94), Antony (92), Aix-en-Provence (13) ou Montpellier (34)
<b>Conditions d'emploi :</b>	Contrat de 3 ans à pourvoir par un contractuel - rémunération selon expérience professionnelle comprise entre 2 399 € et 3 134 € bruts mensuels – Temps plein 35H

### DESCRIPTION DES FONCTIONS

#### Contexte :

L'Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement (**AgroParisTech**) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel placé sous la tutelle du ministre chargé de l'agriculture, constitué sous la forme d'un grand établissement au sens de l'article L. 717-1 du code de l'éducation.

Acteur de l'enseignement supérieur et de la recherche, AgroParisTech conduit deux missions fondamentales : la formation d'ingénieurs et "professionnalisante" d'une part, et la production et la diffusion de connaissances (recherche et développement) en partenariat avec les grands organismes de recherche et les principaux centres techniques professionnels pertinents d'autre part.

**AgroParisTech Innovation** est une Structure de Recherche sous Contrat (SRC), adossée à AgroParisTech.

Elle a pour vocation de favoriser et d'accompagner les activités d'innovation et de transfert et est en cela un outil incontournable de la politique de valorisation, d'innovation et de transfert de l'établissement.

L'**Office français de la biodiversité** (OFB) contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet). Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, antennes de façade, parcs naturels marins, etc.).

La Direction de la Recherche et de l'Appui Scientifique (DRAS) est l'une des deux directions « connaissance » de l'OFB, en charge de la recherche et de l'expertise sur les espèces, sur les milieux, leurs fonctionnalités et leurs usages, ainsi que sur les risques sanitaires en lien avec la faune sauvage.

La **restauration hydromorphologique des cours d'eau** est un enjeu environnemental capital qui connaît actuellement un véritable essor afin de répondre à des besoins locaux ainsi qu'aux objectifs de différentes politiques publiques (Directive Cadre sur l'Eau, Plan d'action pour la restauration de la continuité écologique, Stratégie Nationale pour la Biodiversité, Directive inondation,...). Cet essor est amené à se poursuivre, notamment avec le Règlement européen sur la restauration, en cours d'adoption. La publication de plusieurs études de synthèse et retours d'expérience, en France et à l'étranger, a permis de capitaliser des connaissances, notamment en termes de « bonnes pratiques » méthodologiques pour mettre en œuvre les opérations de restauration de manière pertinente. Malgré cela, l'efficacité de la restauration hydromorphologique pour l'atteinte du bon état écologique demeure parfois remise en cause. En effet, ces travaux de synthèse, basés sur des études de cas, soulignent également le manque de données robustes de suivi lié au fait que l'évaluation des effets des opérations de restauration sur le milieu est souvent peu ou mal mis en œuvre. Il est ainsi délicat de faire progresser nos connaissances sur l'efficacité des techniques de restauration et leurs effets sur les milieux.

Le **projet des « Sites de démonstration »** a été conçu dans l'objectif de combler ce manque par la production d'éléments de connaissance. Il s'agit en effet de mettre en œuvre, sur tout un réseau de sites d'opérations de restauration hydromorphologique, un suivi standardisé, le suivi scientifique minimal (SSM), permettant d'acquérir sur le long-terme des données homogènes et traçables.

La mise en œuvre du projet "Sites de démonstration" vise à répondre à un double objectif :

- scientifique : tirer des enseignements scientifiques extrapolables, améliorer la connaissance notamment sur le fonctionnement des milieux à l'échelle locale et nationale,
- opérationnel : prévoir l'efficacité de l'opération de restauration, être en capacité de communiquer à partir de retours d'expérience mieux documentés, tirer des enseignements sur les techniques de génie écologique, contribuer à l'élaboration de stratégies de suivis adaptés aux enjeux locaux.

Depuis 2010, l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema), intégré à l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) puis à l'Office français de la biodiversité (OFB), Irstea, aujourd'hui intégré à INRAE, les Agences de l'eau et le Ministère de la transition écologique collaborent pour constituer un réseau de Sites de démonstration pour la restauration hydromorphologique des cours d'eau. Les sites de démonstration doivent faire l'objet d'un suivi scientifique homogène appelé Suivi Scientifique Minimal (SSM), ce qui permet d'acquérir des données de suivi standardisées sur le long terme et d'étudier les effets des opérations de restauration sur le milieu. Le projet concerne les cours d'eau métropolitains. Les campagnes de suivis doivent être effectuées selon les recommandations du « Guide pour l'élaboration de suivis d'opérations de restauration hydromorphologique en cours d'eau » (Rolan-Meynard et al., 2019).

Le projet consiste en :

- L'élaboration et la mise à jour d'un cadrage scientifique et opérationnel des suivis des opérations de restauration hydromorphologique des cours d'eau. Ce cadrage se concrétise par la production de documents d'appui dont le guide pour la mise en œuvre d'un suivi scientifique minimal (version révisée en 2019, disponible en ligne)
- La mise en œuvre de ce suivi sur des sites de restauration appelés sites de démonstration : une soixantaine de sites composent le réseau Sites de démonstration dont des restaurations « emblématiques », comme par exemple la restauration du Drac (05).
- La bancarisation des données dans les banques de données nationales (ex : Carhyce, Aspe, Naïades...), un outil de gestion électronique des documents (GED Alfresco) et à venir une plateforme de bancarisation des métadonnées relatives aux sites restaurés et aux suivis
- La mise en réseau des acteurs impliqués dans le projet, leur permettant une mise en visibilité et des échanges entre opérationnels et avec les scientifiques (groupes de travail annuels, journées d'échanges techniques)
- L'analyse et l'interprétation de ces données, notamment avec INRAE

- Le transfert des résultats

## Description du poste :

### Mission :

Dans le cadre du projet des sites de démonstration, le partenariat entre l'OFB, AgroParisTech et AgroParisTech innovation a pour objectifs de contribuer à :

- 1 – l'animation du réseau : identification des besoins des acteurs, animation de groupes d'échanges et de travail, organisation de journées d'échanges techniques, de webinaires
- 2- l'accompagnement technique : accompagnement des acteurs à l'utilisation des outils et productions du projet, réalisation de formation(s) sur la thématique de la restauration des milieux aquatiques
- 3- la bancarisation des données : appui à la bancarisation et à la mise à jour des données en lien avec les SGBD du Pôle ECLA et les gestionnaires des banques de données nationales
- 4- la production et la mise à disposition de ressources : de multiples productions (études, données, guide, MOOC...) sont produites dans le cadre du projet qu'il est nécessaire de mettre à disposition et de valoriser.

### Activités principales :

1/ Transférer les acquis du projet vers différents types de public (professionnels, étudiants, ...), en s'appuyant sur les productions existantes du projet ou de nouvelles productions à définir et élaborer en fonction des besoins à identifier, notamment :

- refonte et mise à jour des sites internet du projet, en lien avec l'ensemble des acteurs du projet
- définition d'une programmation et organisation de webinaires, journées d'échanges techniques
- rédaction de documents de synthèse (fiches de synthèse des suivis par site de démonstration par exemple)

2/ Identification des besoins, montage et organisation de formations (dont MOOC) sur la restauration des cours d'eau

3/ Appuyer le suivi réseau de site de démonstration, notamment par la réalisation du bilan annuel

4/ Appuyer le pilotage du projet, notamment l'organisation des instances de pilotage du projet

## RELATIONS LIEES AU POSTE

### **Relations APTI**

APTI a la charge administrative du contrat du candidat – Contact : Mme Oulfa KROUNA, chargée de mission RH – Mail : [oulfa.krouna@agroparistech.fr](mailto:oulfa.krouna@agroparistech.fr) / Tél. : 01.43.31.92.21

### **Relations APT**

Ensemble des participants AgroParisTech au projet et plus spécifiquement le pôle eau-géomatique du département Sciences et Ingénierie Agronomiques, Forestières de l'Eau et de l'Environnement (SIAFEE)

### **Relations OFB :**

Ensemble des participants OFB au projet (DRAS, DSUED, centres de ressources, services territoriaux...) et Pôle de partage des connaissances scientifiques et techniques

### **Relations externes :**

Agences de l'eau, INRAE, bureaux d'études, MTES, FNPF, FCEN...

## PROFIL RECHERCHE

Un diplôme minimum de niveau bac +5. Une expérience professionnelle dans le domaine des écosystèmes aquatiques continentaux serait appréciée.

## COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

### Connaissances :

- connaissances en écologie et en fonctionnement des cours d'eau (hydrologie, hydromorphologie, physico-chimie,...),
- connaissances en écologie de la restauration, en particulier pour les écosystèmes aquatiques continentaux
- connaissances de méthodes d'évaluation des milieux aquatiques (e.g. protocoles de surveillance DCE)
- connaissances réglementaires (Loi sur l'eau, DCE, DHFF, Règlement restauration) et des documents de gestion locaux (SDAGE...)
- connaissance du contexte et des acteurs (services de l'état, établissements publics, collectivités, bureaux d'études...)
- des connaissances en ingénierie pédagogique seraient appréciées

### Savoir-faire opérationnel :

- savoir synthétiser, valoriser des documents scientifiques et techniques à destination de tous publics
- savoir animer des réunions et mobiliser un collectif technique
- être en capacité de mettre en place des séminaires, des journées d'échanges techniques
- savoir recueillir l'expression des besoins
- savoir rassembler, analyser et interpréter des données (disparates et à différentes échelles),
- savoir rédiger des synthèses, rapports, y compris en anglais.
- savoir utiliser les outils informatiques (bureautique, SIG, bases de données, outils d'alimentation de sites web...)

### Savoir-être professionnel :

- Esprit d'initiative et autonomie
- Qualités relationnelles et sens du collectif
- Rigueur et sens de l'organisation
- Qualités orales et rédactionnelles, y compris en anglais

## CONDITIONS D'EXERCICE / SUJETIONS PARTICULIERES

- Déplacements ponctuels en France métropolitaine à prévoir
- Télétravail possible selon organisme d'accueil (minimum 2j de présence par semaine)
- Avantages sociaux : Mutuelle (prise en charge à 100% par l'employeur) – 50% de prise en charge du titre de transport - Restauration (à voir selon le lieu de travail si présence d'un restaurant administratif)

## DEPOSER UNE CANDIDATURE

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) par courriel sous la référence **[Recrutement Sites de démonstration]** à :

- Anne Vivier [anne.vivier@ofb.gouv.fr](mailto:anne.vivier@ofb.gouv.fr) (Chargée de mission recherche Restauration des milieux - OFB-DRAS), téléphone : 01 45 14 88 73
- Marlène Rolan-Meynard [marlene.rolan-meynard@ofb.gouv.fr](mailto:marlene.rolan-meynard@ofb.gouv.fr) (Ingénieure "Restauration écologique des écosystèmes aquatiques" - OFB-DRAS), téléphone : 04 42 66 99 52
- Yvan Altchenko, [yvan.altchenko@agroparistech.fr](mailto:yvan.altchenko@agroparistech.fr) (Responsable Mastère Spécialisé Gestion de l'eau - AgroParisTech), téléphone : 07 64 49 55 54

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **5 novembre 2023**